



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 10 juin 2015

DECISIONS

F.C. GRENOBLE RUGBY : A la suite du rapport du délégué sportif de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / Stade Toulousain Rugby du 16 mai 2015, comptant pour la 25^{ème} journée de TOP 14, mentionnant l'irruption d'une personne non autorisée dans l'enceinte de jeu, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une amende de 4 600 euros** à l'encontre du F.C. Grenoble Rugby.

Alban PLACINES (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Biarritz Olympique Pays Basque / U.S. Dax Rugby Landes du 12 octobre 2014, comptant pour la 7^{ème} journée de PRO D2, Colomiers Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque du 25 avril 2015, comptant pour la 28^{ème} journée de PRO D2, U.S. Dax Rugby Landes / Biarritz Olympique Pays Basque du 10 mai 2015, comptant pour la 30^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Alban PLACINES est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Alban PLACINES sera suspendu lors du 1^{er} match de phase régulière du championnat de France de la saison 2015/2016 auquel il serait susceptible de participer avec son club.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

